

**Compte rendu du Conseil de Département de Mathématiques**

**Salle Fokko du Cloux et à distance**

**Mercredi 24 février 2021**

**Présent(e)s** : Nadine Badr, Gabriela Ciuperca, Vincent Farget, Ivan Gentil, Frédéric Lagoutière, Petru Mironescu, Mickaël Postic, Léon Tine, Martine Varzea, Luca Zamboni, Jiang Zeng, et les invités Lorenzo Brandolese, Jean-Louis Rullière (ISFA) et Nicolas Leboisne (ISFA).

**Excusé(e)s** : Séverine Dolivet, Federico Pellarin, Nicolas Ressayre, Grégory Vial.

**Ont donné procuration** : Grégory Vial à Petru Mironescu et Nicolas Ressayre à Gabriela Ciuperca.

*Début du Conseil à 12h36*

**Approbation du dernier compte rendu**

Votée à l'unanimité sauf 1 abstention.

**Ordre du jour**

- Remplacer le parcours maths-éco de la licence de mathématiques par une double licence maths-éco.
- Remplacer Laurent Pujo-Menjouet dans sa fonction de responsable de la licence aménagée.
- Désigner deux membres du département pour le comité ad hoc pour le poste de maître(sse) de conférences mis au concours.

**Double licence math-éco**

Lorenzo Brandolese a fait parvenir au conseil un document de travail (attaché à la fin de ce compte rendu) à utiliser comme base pour les discussions. Il y a très peu de temps pour le faire puisque le projet d'accréditation est à rendre très bientôt.

Lorenzo présente son projet.

Ivan Gentil fait part des problèmes d'emploi du temps qu'il y a avec la licence double cursus maths-physique, ainsi que pour le cursus préparatoire, où c'est Fabienne Oudin-Dardun qui travaille à temps plein pour mettre au point les emplois du temps des 2 années du Cursus Préparatoire Polytech.

En ce qui concerne les cours, Lorenzo propose de mettre les 2 doubles licences dans le même amphi. Il y aurait 1 ou 2 groupes de travaux dirigés.

Frédéric Lagoutière demande s'il y aura assez d'enseignants pour effectuer les enseignements d'économie. Nicolas Leboisne précise qu'il y a à l'ISFA des économistes et qu'ils sont tous d'accord pour intervenir dans cette licence.

Nicolas Leboisne et Jean-Louis Rullière déclarent qu'il y a un vrai intérêt à afficher une double licence math-éco, où l'économie serait donc adossée à des enseignements scientifiques et mathématiques.

Petru Mironescu demande l'impact que cette double licence aurait sur l'ISFA et sur le département de mathématiques dans les 3 années qui viennent. Lorenzo répond (en partie dans un message électronique qu'il envoie après le conseil à ses membres) que les changements envisagés sont de remplacer l'un des 5 cours actuels de probabilités par un cours d'analyse de données, d'ajouter des crédits d'économie, et d'ajouter une U.E. de maths en L3 (soit donc un effort d'une soixantaine d'heures pour le département).

Un vote électronique à bulletin secret a été organisé à la suite de ce conseil, pour répondre à la question : *Approuvez-vous le remplacement du parcours math-éco par une double licence math-éco ?*

Résultat du vote : 7 oui, 2 non et 4 votes blancs.

Les invités quittent le conseil à 13h42.

### **Remplacement de Laurent Pujon-Menjouet**

Laurent a abandonné la responsabilité de la licence aménagée. Kenji Iohara est volontaire pour le remplacer (et il a même commencé à le faire).

Un vote électronique à bulletin secret a été organisé à la suite de ce conseil, pour répondre à la question : *Approuvez-vous la nomination de Kenji Iohara au poste de responsable de la licence aménagée ?*

Résultat du vote : oui à l'unanimité des 13 votant(e)s.

### **Désignation de deux membres du département dans le comité ad hoc**

Le Département a obtenu un poste de MCF en analyse et interactions, le président du comité de sélection est Dragos Iftimie. Le conseil de département doit désigner deux membres du département pour siéger dans le comité ad hoc qui désignera le comité de sélection. Petru Mironescu propose Lorenzo Brandolese et Johannes Kellendonk.

Un vote électronique à bulletin secret a été organisé à la suite de ce conseil, pour répondre à la question : *Approuvez-vous la nomination de Lorenzo et de Johannes ?*

Résultat du vote : oui à l'unanimité des 12 votant(e)s.

Séance levée à 14h.